## Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs. Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

- 1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant.
- 2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (conservez-la précieusement).
- 3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
  - Par mail, à enfance@villeneuve-saint-georges.fr
  - Par dépôt, à la direction de l'éducation (accueil ou boite aux lettres)

### BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Accueil de loisirs mixte Anatole France (Écoles : Anatole France, Marc Seguin, Jean Zay, Berthelot et Jules Ferry)	01 43 82 63 63
Accueil de loisirs mixte Saint-Exupéry (Écoles : Saint-Exupéry, Paul Bert et Jean de la Fontaine	01 43 89 15 70
Accueil de loisirs mixte Condorcet (Écoles : Condorcet, Victor Duruy, Anne Sylvestre et Paul Vaillant Couturier	06 73 04 13 37

Pendant les vacances scolaires, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN: accueil de 7h à 9h. MIDI: 11h30 à 13h30. SOIR: depart de 17h à 19h Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

is Données à caractère personnel, collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont cessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données. L'accès aux données est ctement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs a Direction de l'éduction. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours informément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère perpute et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifie, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de stitication, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que la droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos offacent le DPO de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : dpa@villeneuve.

georiges. Il sestimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Au-de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



# Accueils de loisirs **RESERVATIONS** VACANCES PRINTE

Du lundi 20 avril au vendredi 1er mai 2026



Fin des inscriptions le vendredi 20 mars 2026

> Direction de l'éducation **Service Enfance**

29 rue Henri Janin 01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr

### Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance :
École fréquentée:
Accueil de loisirs fréquenté :
Numéro de téléphone :

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

20	Du 20 au 24 avril	u 20 au 24 avril Lundi 20		Mardi 21		Mercredi 22		Jeudi 23		Vendredi 24	
Z	journée	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
ш	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM
5	Du 27 avril au 01 mai	Lundi 27		Mardi 28		Mercredi 29		Jeudi 30		Vendredi 01	
$\geq$	journée	J	R	J	R	J	R	J	R	- Férié	
4	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM		

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :	
Signature :	

### Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant :
École fréquentée :
Accueil de loisirs fréquenté :

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

S	Du 20 au 24 avril	Lund	di 20	Mardi 21		Mercredi 22		Jeudi 23		Vendredi 24	
F	journée	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM
5	Du 27 avril au 01 mai	Lund	di 27	Mardi 28		Mercredi 29		Jeudi 30		Vendredi 01	
a	journée	J	R	J	R	J	R	J	R	Férié	
9	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	re	rie

ait à Villeneuve-Saint-Georges le : ignature :	